

# Production de déchets - statistiques

Année **2017**  
Commune **Saint-Gingolph**

Catégorie C (entre 1'000 et 5'000 habitants)

Les communes ont été classées par catégories, afin d'établir des comparaisons entre communes de taille similaire.

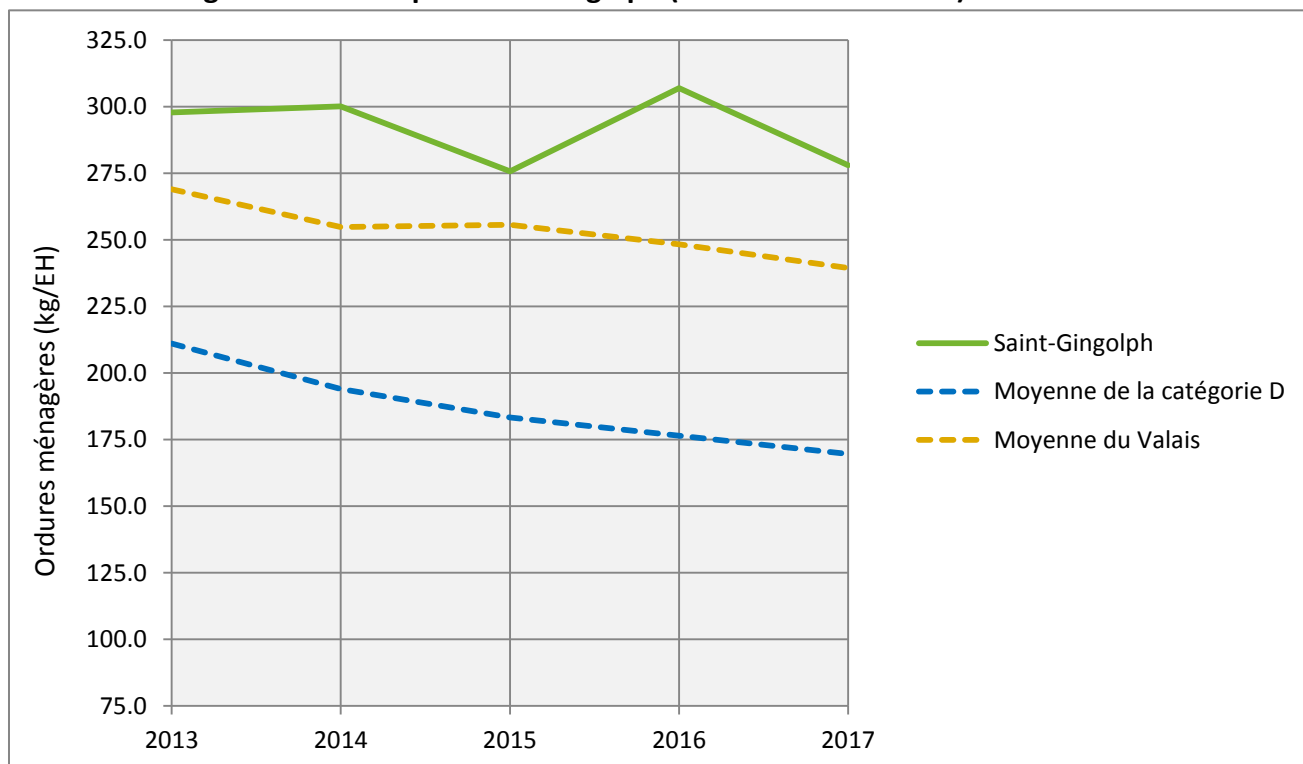
Production totale de déchets pour 2017: **505.3 kg/EH**      Taux de recyclage\* des communes VS : **42%**  
Taux de recyclage\* de la commune: **19%**

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Population résidente	951	917	912	905	963
Population touristique	16	26	42	43	55
Equivalent-habitant (EH)	967	943	954	948	1'018
Déchets incinérables (kg/EH)	402	397	360	483	409
Collectes séparées (kg/EH)	795	187	162	209	98

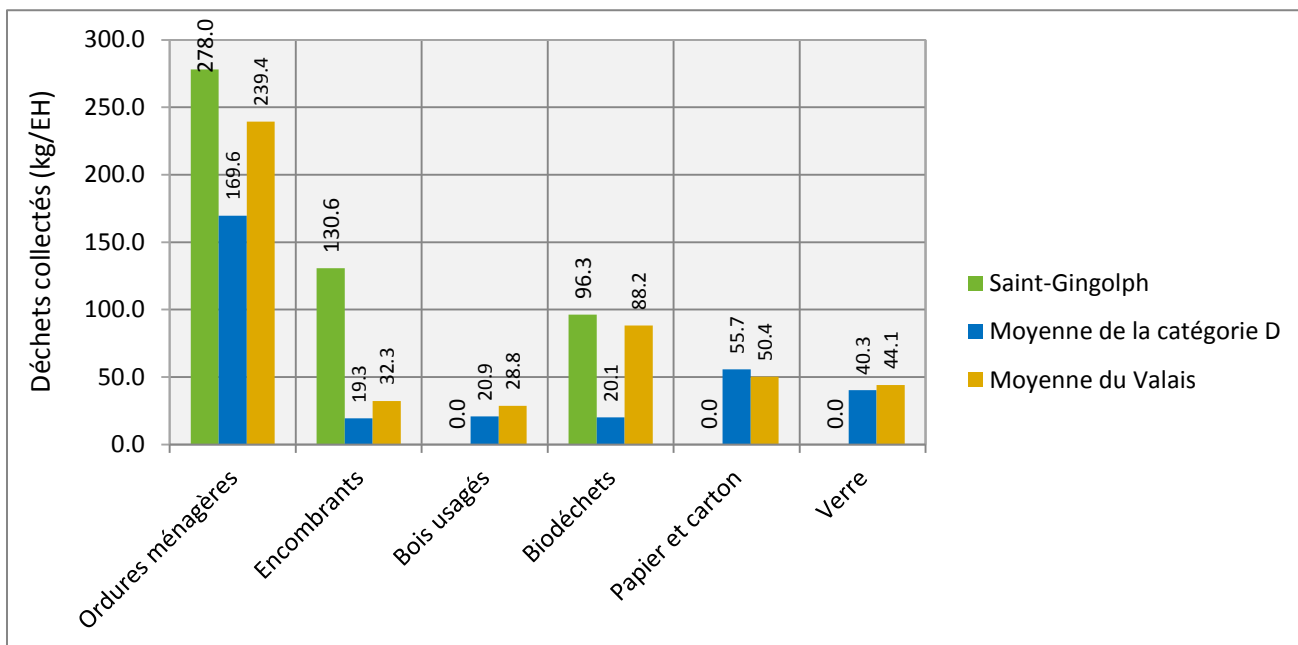
0 = pas de donnée reçue

**Déchets incinérables :** ordures ménagères & encombrants  
**Collectes séparées :** papier-carton, plastique-PET, biodéchets, métaux (ferraille + alu), bois usagés, verre, appareils électriques(troniques), huile, textiles et déchets spéciaux.

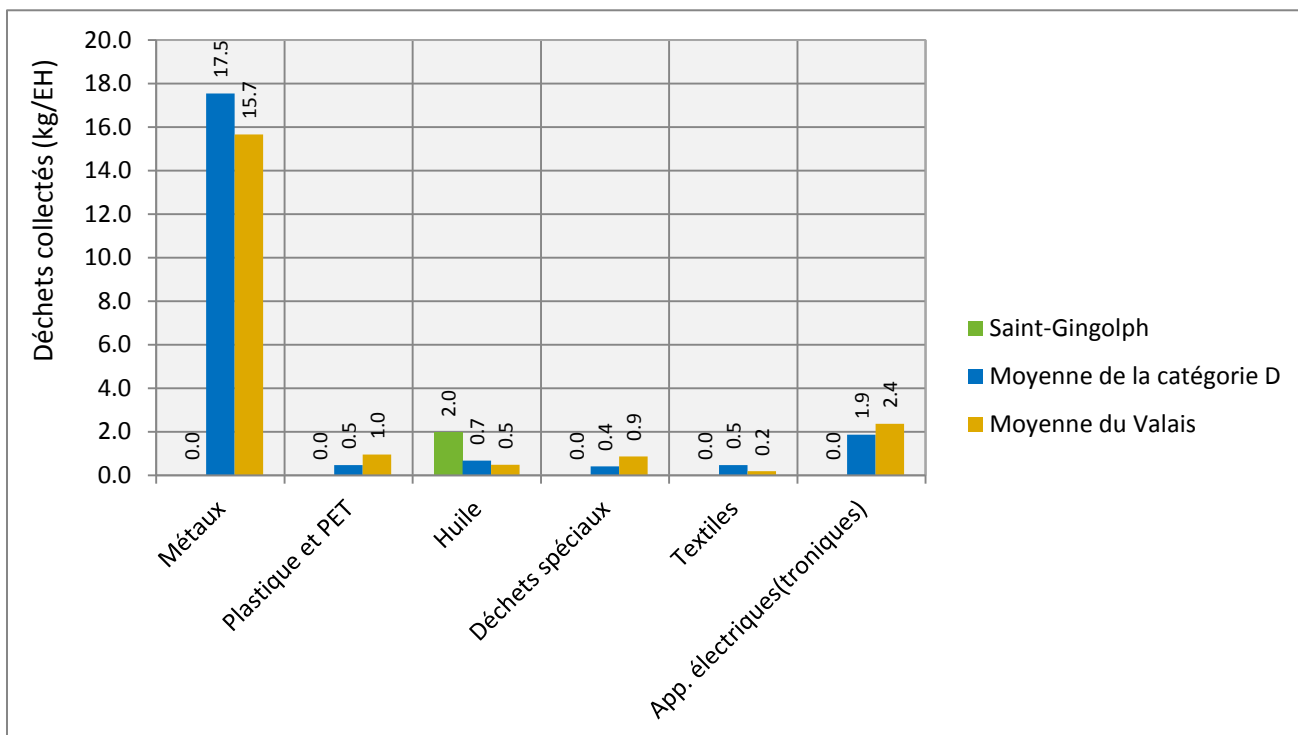
## Ordures ménagères récoltées par Saint-Gingolph (résidents & touristes)



## Déchets produits par Saint-Gingolph en 2017 (résidents & touristes)



0 = pas de donnée reçue



0 = pas de donnée reçue

### Bois usagés

Ces dernières années, une proportion toujours plus importante de bois usagés ont été valorisés thermiquement en UVTD. Les bois usagés comprennent les déchets de bois issus des communes (encombrants), de l'industrie et du commerce (transformation du bois et emballages) et de la construction.

### Papier-carton

La collecte du papier et du carton devrait de façon optimale se faire de manière séparée. La séparation des deux types de déchets permet une meilleure valorisation de la matière récupérée. Certaines communes du Haut-Valais ont déjà mis en oeuvre cette pratique.

### \*Taux de recyclage

Pour établir une comparaison entre le taux de recyclage moyen des communes valaisannes et le taux de recyclage de votre commune, les critères de l'OFEV ont été appliqués.

L'OFEV considère les collectes séparées suivantes pour le calcul du taux de recyclage: papier/carton, biodéchets, verre, textiles, PET, piles, appareils électriques et électroniques, fer blanc et aluminium.